



Ville de Remoullins



Si l'année 2021 a été une année de tension sur le plan financier, sur l'organisation des services, et sur l'état du patrimoine communal nous avons accèss nos priorités de travail sur les fondamentaux tout en gérant les urgences quotidiennes.

Ainsi, nous avons :

- Travaillé sur l'assainissement des Finances afin de retrouver des marges de manoeuvre
- Mené un audit sur l'organisation du personnel afin de gagner en efficience et impulser une dynamique en adéquation avec l'évolution de nos responsabilités communales et les attendus de nos partenaires. Pour mieux remplir notre rôle de proximité et de services publics.
- Lancé la concertation sur la mobilité et le stationnement
- Informé régulièrement grâce à la gazette et une réunion publique
- Relancé l'affermage et bouclé le financement de la Station d'épuration

Pour l'année 2022, nous aurons trois priorités :

- Engager un plan d'action sur les diverses incivilités (déchets, la propreté, la vitesse, stationnement...)
- Répondre aux attentes de la jeunesse et de nos associations
- Continuer la concertation sur les différents sujets liés à l'urbanisme de notre commune.

Notre travail fait en 2021 sur les finances, permettra de ne pas augmenter la part communale des impôts. Nous espérons que la situation sanitaire permettra de nous retrouver régulièrement autour de divers événements.

Je vous souhaite tous mes vœux de bonheur et de santé.

Nicolas CARTAILLER
Maire de Remoullins

Mairie de Remoullins

71, avenue Geoffroy-Perret - 30210 REMOULLINS - Tél +33 4 66 37 14 50 - mairie@remoullins.fr - www.remoullins.fr